

Le sport à Jarny

d'hier à aujourd'hui





Jarny est une ville sportive. Elle bénéficie d'autant d'équipements qu'une commune de 20 000 habitants avec une piscine intercommunale, deux complexes sportifs, deux stades, une salle de sport, quatre courts de tennis, une salle de musculation, deux boulodromes, trois city-stades et un skate-park.

Ce dynamisme, nous le devons à l'implication de la Ville de Jarny mais également à l'engagement, à nos côtés, du monde associatif (bénévoles, entraîneurs, encadrants, dirigeants) que la Municipalité remercie pour son investissement au service du lien social et de la ville. Il donne une âme au sport jarnysien. Grâce à lui, le sport est un outil de cohésion, d'intégration et d'insertion.

Le sport occupe et a toujours occupé une place privilégiée à Jarny comme dans d'autres communes, car celles-ci constituent l'un des principaux financeurs du sport en France.

A travers ce treizième numéro de Jarny Patrimoine, nous vous proposons de mieux connaître le passé sportif de Jarny : de l'inauguration du premier stade municipal en 1933 en passant par l'ouverture de la piscine communale en 1963 et la construction de l'Aquapôle à la fin des années 2000.

Bonne lecture et bon voyage à travers l'histoire du sport à Jarny, d'hier à aujourd'hui.

Jacky Zanardo
Maire de Jarny

Le sport à Jarny d'hier à aujourd'hui

Le sport tient une grande place à Jarny et les diverses municipalités ont toujours cherché à le favoriser pour le plus grand bien de la jeunesse.

Les décisions prises en Conseil Municipal permettent de retracer l'histoire et l'évolution des différents équipements sportifs, sur plus d'un siècle.

Le stade municipal

Au départ, sur ce terrain, le sport est surtout militaire. Ainsi, lors de la séance du [9 décembre 1888](#), on trouve "l'autorisation d'un tir" au lieu-dit "les Côtes Lavine" car c'est une "œuvre utile et patriotique mais qu'il y a lieu de prendre lors de son installation toutes les mesures matérielles propres à assurer la sécurité des passants et des travailleurs des champs pendant les exercices de tir".

Un conseiller est tout de même contre car "il est nuisible et dangereux pour la sécurité des passants et porte atteinte à la liberté des propriétaires riverains".

[Dès 1921](#), il est question d'un terrain de sport à Jarny, déclaré d'utilité publique. Mais il faut attendre [1931](#) pour que la commune puisse acheter les terrains nécessaires pour aménager un stade spacieux avec une piste de 400 m et une salle de gymnastique (actuellement occupée par la pétanque).

Ce projet se précise au cours des années. On apprend dans les archives communales que la salle de gymnastique sera construite face au groupe scolaire Alfred Mézières (séance du [20 avril 1932](#)). La salle Génot sera édifée en 1936 pour abriter les élèves d'Alfred Mézières et les gymnastes.

Grande nouvelle ! Lors de la séance du [16 décembre 1932](#), le maire Charles Génot expose au conseil que le comité de la Fédération Lorraine des sociétés de gymnastique et de sport (dont le siège social est à Nancy) a fixé à Jarny le lieu de la fête fédérale de ses sociétés sous réserve de l'assentiment du conseil municipal.

Après plusieurs délibérations, le comité de permanence de la Fédération Lorraine des sociétés de gymnastique et de sport décide à l'unanimité de faire confiance à la municipalité de Jarny pour l'organisation de la fête concours qui aura lieu le 20 août 1933.

En amont de cet événement, la municipalité décide de fêter au début du mois de mai 1933 l'inauguration des travaux exécutés au cours des dernières années. Lors de la séance du [7 mai 1933](#), l'inauguration du stade est ainsi évoquée : "Donner aux adultes et aux enfants de nos écoles des espaces libres pour prendre leurs ébats est un devoir d'une municipalité. Ainsi, le Conseil municipal a-t-il voulu doter la famille d'un terrain sportif bien étudié et bien compris et a réalisé une œuvre moderne pourvue de tout ce que la science sportive a imaginé jusqu'à ce jour. Situé à proximité des écoles, abrité des vents par une immense clôture, ce terrain

sera propice à tous les jeux. Nos enfants, nos adultes pourront y développer leurs membres, fortifier leur énergie, ce qui leur procurera une belle santé et leur permettra d'acquérir plus d'adresse et de sang-froid. Un corps robuste contient une âme énergique à laquelle il obéit".

Le stade Henri Génot est donc inauguré en mai 1933 en hommage au maire de Jarny (de 1912 à 1914), fusillé par les Allemands à Jarny le 26 août 1914.

Le stade est bordé par une rue où sont construites "des maisons d'habitation à bon marché (loi Loucheur) cédées à des familles nombreuses et travailleuses ou payant un loyer proportionné à ses ressources". Elle prend le nom de "rue de la Renaissance" lors de la séance du [12 janvier 1933](#). Elle sera renommée "rue Clément Humbert" le 2 décembre 1946 en hommage au doyen du conseil municipal décédé le 9 novembre 1946.

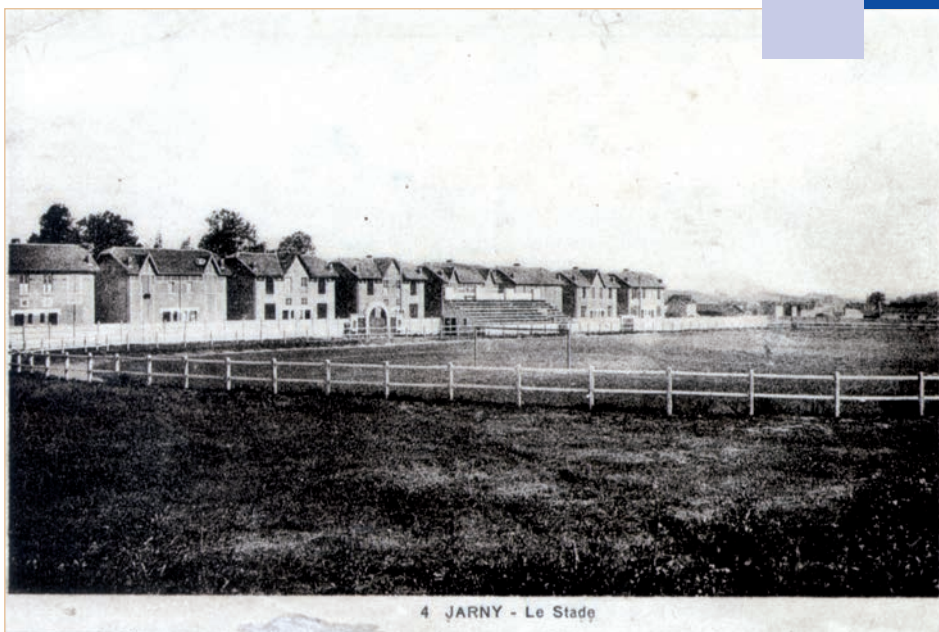
Lors de la séance du [19 septembre 1935](#), le conseil décide de l'installation d'un buffet-buvette au stade municipal.

[En 1937](#), Monsieur l'Inspecteur primaire de Briey indique à la Ville de Jarny qu'elle a été choisie comme l'un des principaux centres d'éducation physique de la région à condition de réaliser des travaux indispensables pour améliorer la salle de gymnastique et le stade. La mairie accepte à condition de recevoir des subventions conséquentes.

[En 1940](#), le maire expose au conseil que le Service de l'Intendance a requis la salle de gymnastique pour y entreposer de la paille et du foin. Mais des voitures hippomobiles passant par la cour des filles ont accroché la clôture en ciment et renversé poteaux et dalles de ciment. La mairie devra adresser une demande d'indemnité à la Commission des évaluations siégeant à la préfecture.

À partir de [septembre 1944](#), le stade municipal est occupé par différentes formations américaines avec camions. De ce fait, le stade se trouve dans un état déplorable et ne peut être mis à la disposition des sociétés sportives.

[Le 29 mai 1945](#), le conseil et le maire, Monsieur Mennegand, décident de la création de "l'office municipal des sports" dans l'espoir de rassembler les sociétés sportives par catégories bien distinctes : football, rugby, basket, musique, natation.



Les tribunes n'ont pas encore de toit (on en parlera en 1949).



La rue de la Renaissance (aujourd'hui rue Clément Humbert)



Section d'athlétisme masculine - Année 1946-1947. De gauche à droite, debouts : Messieurs Boucher, Dautois, Frechin, Hafner, Szymanski, Petit, Turci, Leblond, Mathis, Romanini, Peltier, Vetsch, Cat Rastler ; Accroupis : Messieurs Poirson, Beaulier, Gillot, Henry, Weis, Tempolewski, Darnaux, Jiolat.



Vue sur les stades Génot et Gnemmi, la piscine, la première salle de sport (aujourd'hui salle de pétanque)



Stade synthétique Génot



Rénovation des vestiaires du stade Génot

Les travaux de remise en état du stade s'effectuent en 1946 et un poste de "gardien du stade municipal" est créé "pour éviter le retour des détériorations désagréables".

Le 4 novembre 1947, la Société Sportive des mines de Droitaumont et la Société Sportive des cheminots de Conflans-Jarny prennent le nom de "l'Entente fraternelle des mineurs et des cheminots de Conflans-Jarny" (E.F.C.M.J.D)

Lors de la séance du 26 janvier 1949, le conseil considère que "si l'on veut encourager les sports et si l'on veut que les spectateurs soient nombreux, il faut que le stade soit muni de tribunes confortables pour les garantir du soleil et de la pluie... Il y a lieu de donner suite au projet".

En 1956, le stade Génot est éclairé, sonorisé et équipé de tribunes.

En 1959, l'agrandissement des tribunes du stade municipal est devenu absolument nécessaire pour porter à 500 le nombre de places.

En 2002, la Municipalité souhaite assurer aux sportifs jarnysiens et aux scolaires des conditions d'accueil, de sécurité et de pratique satisfaisantes, par l'aménagement notamment de gazon synthétique sur le stade Génot.

La mise en place d'une pelouse synthétique et le traitement des abords permettent une utilisation plus étendue de ce complexe sportif tant au niveau des plages horaires que des activités pratiquées.

Les travaux, débutés en juillet 2002, prennent fin en septembre 2002.

La réception des travaux a lieu le 13 novembre 2002.

Coût de l'opération : 648 440 €

Des subventions sont sollicitées auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté Européenne, de la Fédération Française de Football et du Ministère Jeunesse et Sport.

En 2008, le stade Génot verra la réhabilitation de ses équipements sportifs. Après la démolition des anciens vestiaires devenus trop vétustes, la création d'un nouvel ensemble "vestiaires, douches et bureau" est prévue pour un coût total d'environ 340 000 €.

Le stade Gnemmi

Dès 1961, la municipalité se penche sur le projet de création d'un deuxième stade dans le prolongement du stade existant et comprenant :

- une piste d'athlétisme de 400 m
- deux pistes d'élan pour sauts en longueur et à la perche
- un sautoir en hauteur
- 6 aires pour poids, disque et marteau
- une aire gazonnée dans la piste ovale pour football de 115x66 et pour le rugby de 119x66
- un plateau d'éducation de 40x28
- un emplacement de 60x32 pour construction ultérieure d'une salle de sport.

S'ajouteront en 1962 la prévision de construction d'un balcon et d'une tribune pour spectateurs.

Les travaux s'effectuent sur quelques années. **Le nouveau stade s'appelle Hugo Gnemmi et sera inauguré en 1966.** Hugo et Gino Gnemmi sont deux frères inscrits sur le monument des déportés à Jarny. Ils ont été déportés dans le train Metz-Trèves du 1^{er} mai 1942. Gino Gnemmi est mort le 31 mai 1945.

Mais les tribunes ne seront construites qu'en 1970 et les vestiaires en 1971.

Grâce à ces installations, le stade Gnemmi a pu accueillir de grandes manifestations sportives comme les tournois internationaux juniors de football dans les années 90 ou des lendits scolaires*

2004 voit la réalisation d'une piste d'athlétisme et d'un sautoir.

lendit scolaire

Ancien concours sportif entre élèves de divers établissements scolaires. Le premier lendit scolaire s'est déroulé en juin 1889.



Stade Hugo Gnemmi avant travaux



Olympiades de juin 2007 sur la nouvelle piste d'athlétisme



Tournoi de foot

La salle Maurice Baquet

Maurice Baquet

Né le 10 mars 1897 à Pont-l'Évêque et mort le 4 juillet 1965, il aura consacré sa vie entière au sport, successivement entraîneur de sport, professeur d'éducation physique en lycée, au cours supérieur d'éducation physique, à l'école normale d'éducation physique puis à l'institut national du sport.



En 1976, le conseil municipal délibère sur la nécessité de construire un gymnase type C (installation sportive de 42 x 25 m avec vestiaires, douches et sanitaires) à côté du collège Aragon. Au dossier initial, il faudra prévoir des tribunes.

La salle est baptisée le 19 septembre 1977. Le nom donné est [Maurice Baquet*](#) pour rendre hommage à un pionnier de l'éducation sportive.

Le complexe sportif Maurice Baquet est inauguré le 7 mai 1978 avec de nombreuses manifestations sportives des sections de l'Union Sportive du Jarnisy (USJ). Il est doté de 3 salles : polyvalente, gymnastique et judo.

Ce complexe sportif sera complété par un logement avec emploi de gardiennage et d'entretien.

[En 2008](#), des travaux de rénovation ont lieu. Un nouveau revêtement de sol est posé par une entreprise spécialisée. Les services techniques de la Ville effectuent le démontage des gradins et la peinture à l'arrière des buts. Le multi-traçage des jeux est réalisé conformément aux normes en vigueur, en tenant compte de la superficie de la salle de sport. Plusieurs terrains sont tracés : pour le handball, le volley avec marquage effectué pour 2 terrains supplémentaires, le basket et le badminton.

Le montant de ces travaux s'élève à 100 000 €.

[En 2010](#), le dispositif d'éclairage de la salle Maurice Baquet fait l'objet d'un remplacement complet par les services techniques pour un coût de 6 000 €.



La salle René Rousseau



En séance du 4 février 1980, le conseil municipal décide des travaux d'électrification de la salle réservée à la section ping-pong de l'USJ. **La salle René Rousseau*** est inaugurée en octobre 1980 par Henri Bezon, maire de Jarny.

En 2010, les fuites de la toiture de la salle René Rousseau sont réparées pour un montant de 2 000 € en attendant la réfection complète de la toiture qui intervient en novembre 2011. La toiture en bitume disparaît pour laisser place à une sur-toiture en bac acier rouge. La zinguerie est également remplacée. Le coût de ces travaux est de 21 545 €.



René Rousseau (Clément, Eugène, Jean)

Né le 21 août 1906 à Paris, il est employé aux écritures, employé municipal, militant communiste, adjoint au maire de Bagneux (Seine, Hauts-de-Seine). Mobilisé le 2 septembre 1939, il est fait prisonnier et ne revient d'Allemagne qu'en mai 1945.

La salle Auguste Delaune



Auguste Delaune

Né le 26 septembre 1908 à Gravelle-Sainte-Honorine, il est un secrétaire général de la Fédération sportive et gymnique du travail. Membre du Parti communiste français, dirigeant régional clandestin en Normandie-Bretagne, il est arrêté pour acte de résistance et interné au camp d'Aincourt. Evadé, il est repris en 1943 par la police française et torturé à mort par la police allemande. Il meurt le 12 septembre 1943 à l'âge de 34 ans. Cité à l'ordre de la Nation, il est fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume en mai 1947.

En séance du 25 février 1981 : *“Considérant qu’une halle de sports est en voie d’achèvement, rue Clément Humbert, il importe de donner un nom à cette halle”*. Ce sera [Auguste Delaune*](#), entré au Conseil Supérieur de l’Education Physique avant la 2^e guerre mondiale.

Située entre les deux stades, la **salle omnisports Auguste Delaune est inaugurée le 11 octobre 1981** par Monsieur Henri Bezon, maire de Jarny.

[En 2005](#), la réfection de la toiture est programmée au cours de l’été 2005, afin de remédier aux infiltrations d’eau et à l’usure du bâtiment construit il y a près de 25 ans. Son coût s’élève à 150 000 €.

[En 2010](#) interviennent d’autres travaux de rénovation de la salle.

Des travaux de peinture sont réalisés pour un montant de 28 928 €.

Les baies vitrées sont remplacées sur la façade arrière pour un montant de 54 761 €. Ces aménagements vont permettre de réaliser de sérieuses économies de consommation électrique. Le montage en double paroi assurera aussi un meilleur confort thermique.

Le traitement de la charpente a lieu durant les vacances d’été pour un montant de 30 000 €.

Le dispositif d’éclairage est complètement changé pour un coût de 7 000 €.



Les courts de tennis rue Victor Hugo

En 1988, la Ville de Jarny acquiert des terrains situés rue Victor Hugo auprès de la SNCF pour y construire deux courts de tennis couverts et un club house.

Fin 2002 voit la mise en sécurité des terrains de tennis rue Victor Hugo : réfection de la couverture et consolidation de la charpente.

Le coût de ces travaux est de 76 710 €.

En été 2010, les trois courts de tennis extérieurs voient leurs aires de jeu en terre battue rénovées pour un montant de 7 032 € tandis que les courts couverts font l'objet de petits travaux d'entretien pour 3 200 €.

En 2018, la Ville, en concertation avec la section USJ Tennis, entreprend la rénovation des courts intérieurs. Les travaux portent sur la réfection du sol (dépose de l'ancien plancher, terrassement et création d'une nouvelle structure) et la pose d'une résine type "Greenset". Les nouvelles lignes de jeux sont ensuite

tracées et l'éclairage refait à neuf. Un parking est également réaménagé.

Le coût de l'opération s'élève à 170 000 €. La réception des travaux est officialisée le 30 novembre 2018.



La piscine



Dans les années 50, "Jarny Plage" est appelée aussi "Baignade boche"

Dès 1939, des pourparlers ont lieu : Monsieur Draux est propriétaire d'un terrain en bordure de l'Yron où se trouve une baignade de plus en plus fréquentée du public. Si la Ville devenait propriétaire de ce terrain, il serait facile de créer un chemin d'accès à cette baignade en partant du chemin de la Cartoucherie. En 1948, le conseil autorise le maire à acheter à Monsieur Draux un "pré pour la construction d'une piscine à proximité de l'Yron avec alimentation en eau de rivière". Il y a lieu de favoriser et d'encourager le sport de la natation.

Séance du 6 juin 1957 : acceptation du projet définitif de construction d'une piscine

Le Conseil approuve le projet présenté par l'architecte, vérifié par la Direction de la Jeunesse et des sports de Nancy et en partie financé par des subventions de l'Etat (au moyen d'emprunts). Le Conseil s'engage également à mettre les aménagements à disposition des scolaires et des sportifs et à assurer l'entretien, la gestion, le gardiennage et le fonctionnement de l'établissement.

25 août 1959 : emprunt pour la piscine, la salle d'Education physique et de musique

Le projet définitif est adopté suite à la présentation de son devis d'un montant de 120 901 000 F, à l'accord favorable du directeur des services départementaux et à l'attribution d'une subvention de 27 500 000 F.

29 janvier 1960 : emprunt pour la piscine, la salle des Fêtes et de musique

La Ville continue d'investir pour développer cet équipement sportif : un emprunt de 745 000 nouveaux francs amortissables en 20 ans à partir de 1960 au taux annuel de 5% est lancé par voie de souscription publique.

22 juin 1960 : construction d'une piscine pour 1 024 909 F

25 août 1960 : échange de terrains pour la construction de la piscine

La Caisse d'Epargne de Briey a proposé un échange de terrains qui lui permettra d'obtenir le permis de construction puisque la parcelle de terrain qui lui appartient est dans le projet de la place publique. Le Conseil accepte l'échange des deux parcelles à surface égale, soit 3,9 ares.

9 mai 1962 : piscine et école de musique

Le Conseil vote le principe de construction sur le terrain attenant à la salle des fêtes

d'un bâtiment comprenant : au rez-de-chaussée une piscine chauffante avec baignoires, au premier étage une école de musique.

12 septembre 1962 : travaux supplémentaires à la piscine

Il est décidé de réaliser des travaux supplémentaires de gros œuvre dans l'objectif de consolider l'ensemble du bâtiment et d'avoir une meilleure étanchéité du bassin. La construction d'un balcon et d'une tribune non prévus au devis initial sont également ajoutés, car ils sont nécessaires pour percevoir des entrées payantes et donc un complément de recettes. Le Conseil accepte le devis d'un montant de 155 200 NF.

7 mars 1963 : création d'un emploi de maître-nageur à la piscine et...

Le Conseil décide de la création d'un emploi de maître-nageur diplômé à la piscine dès le 1er avril 1963, afin de donner des leçons de natation aux enfants et aux adultes et de surveiller le bassin de natation. Les services de la Préfecture chargés du reclassement des rapatriés d'Algérie, nomment un de ces agents pour assurer cette fonction.

...règlement d'utilisation de la piscine et des bains douches

Les horaires et le tarif sont fixés à partir du 1^{er} juillet 1963. Une buvette sera installée par les Etablissements Gnemmi (bar réfrigéré et matériel nécessaire). Suite au marché du 10 février 1961, des travaux supplémentaires (plomberie, sanitaires, électricité) s'avèrent nécessaires et sont votés en Conseil.

19 mars 1965 : droit d'entrée et modification du tarif

Le Conseil décide d'accorder la gratuité de l'entrée de la piscine à tous les enfants qui fréquentent les établissements scolaires de Jarny et qui s'y rendent en groupe, accompagnés par les maîtres et moniteurs. Cette gratuité est acquise également aux centres socio-éducatifs de la SNCF, centre de jeunesse de Jarny ville et gare.

5 novembre 1968 : 2^e maître-nageur

La surveillance des élèves exige la présence à la piscine de 2 personnes en plus du surveillant de baignade lorsque le nombre des élèves dépasse 16. Le Conseil décide donc de la création d'un 2^e poste de maître-nageur afin que tous les enfants de Jarny puissent profiter de la piscine.

21 septembre 1979 : acquisition de matériel éducatif pour la piscine

Considérant qu'il est nécessaire d'acquérir du matériel éducatif qui doit être utilisé par les enfants des écoles maternelles pour l'initiation à la natation, le Conseil s'engage à acquérir ce matériel pour 1611,12 F.

29 juin et 20 décembre 1999 :

Suite à la **fermeture de la piscine en 1996**, le Conseil décide de lancer un projet de réhabilitation, d'extension et de mise en conformité de la piscine municipale. Une étude de fréquentation et de tarification est réalisée.

En décembre, le Conseil décide de la réalisation des travaux prévus et y ajoute une estimation prévisionnelle pour la réalisation d'un bassin neuf.

26 octobre 2001 : mise à jour

Les travaux sont suspendus à partir du 29 mars 2001, ce qui oblige le Conseil et son maire, Jacky Zanardo, à annuler les délibérations prises en 1999.

21 juin 2004 : réhabilitation des locaux de l'ancienne piscine

Le Conseil souhaite désormais réhabiliter l'ancienne piscine pour y créer une structure



Piscine municipale avant requalification

multi-accueil dédiée à la petite enfance ainsi qu'une salle polyvalente, des bureaux et des salles de réunions. Pour financer ce projet estimé à 1 043 545 € HT, le maire sollicite une subvention auprès de financeurs potentiels et notamment l'Etat.

7 avril 2005 : requalification de la piscine

Le marché de maîtrise d'œuvre est passé et le Conseil autorise le Maire à le signer les crédits, valide la décision de la commission d'appel d'offres pour un total de 2 478 716 €.

12 juin 2006 : dénomination

Le Maire propose de donner au bâtiment le nom **Gilbert Schwartz***, maire de Jarny de 1965 à 1980, député de Meurthe-et-Moselle de 1973 à 1978, déporté résistant sous le n° 14 597 à Buchenwald.

Gilbert Schwartz

Né le 11 juillet 1911 à Armaucourt et mort le 31 décembre 1993, est un homme politique français. Il est maire de Jarny de 1965 à 1980 et député de Meurthe-et-Moselle de 1973 à 1978. Il est également connu pour son implication dans la résistance française lors de la seconde guerre mondiale, ce qui lui a valu d'être déporté au camp de concentration nazi de Buchenwald.

L'Espace Gilbert Schwartz est officiellement inauguré le 15 janvier 2007 par Jacky Zanardo, Maire de Jarny et Président de la Communauté de Communes du Jarnisy.





Janvier 2007 : ouverture de l'Espace Gilbert Schwartz

L'espace Gilbert Schwartz est inauguré le 15 janvier 2007 en présence du Préfet de Meurthe-et-Moselle, des financeurs, d'anciens déportés et de la famille de Gilbert Schwartz.

L'ancienne piscine a été transformée en espace multi-activités :

- en rez-de-jardin, un pôle petite enfance (crèche multi-accueil Coccinelle et Relais Parents Assistantes Maternelles),
- en rez-de-chaussée, la salle des fêtes Jean Lurçat d'une capacité de 419 places,

- au 1^{er} étage, l'Inspection de l'Education Nationale installée auparavant à Briey,
- au 2^e étage, un pôle social avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale dont le Service de Soins Infirmiers à Domicile ainsi que des permanences de partenaires extérieurs (CAF, Mission locale...).

L'histoire du bâtiment a été respectée et valorisée grâce au maintien d'éléments architecturaux qui rappelle son passé. L'ancien parquet de la salle Jean Lurçat a été conservé dans les nouveaux bureaux du second étage. Les gradins, les piliers et

la banquette en mosaïque, vestiges de la piscine, ont conservé leur place dans la nouvelle salle Jean Lurçat. Ainsi, Jarny reste fidèle à son passé tout en s'adaptant aux besoins actuels de la population.

2 juin 2009 : ouverture de l'Aquapôle du Jarnisy

La Communauté de Communes du Jarnisy initie la construction d'une piscine intercommunale en 2005. Les travaux débutent en mai 2006. Le montant total de l'opération s'élève à 7,8 millions d'euros dont plus de 2,2 millions d'euros de subventions. Située chemin des Marcaires, l'Aquapôle du Jarnisy ouvre ses portes au public le 2 juin 2009. Il propose une zone sportive de 25m x 15m avec un fond mobile, une zone ludique avec une pataugeoire de 50 m², un bassin d'initiation de 100m² avec rivière à courant, bain bouillonnant et banquettes massantes, un toboggan de 40 m linéaire, une plage extérieure minérale de 357 m². L'Aquapôle dispose d'une certification Haute Qualité Environnementale (HQE) car son impact sur l'environnement est limité, le confort ainsi que la santé de ses usagers sont pris en compte (bonne gestion des eaux de bassins et des eaux usées, accès à la lumière naturelle, économie d'eau, maîtrise de la teneur en chlore etc). Il bénéficie également du label Tourisme et Handicap, reconnaissance nationale délivrée en 2013 puis renouvelée en 2018 pour tous les types de handicap, grâce à des équipements spécifiques (plan, signalétique et casiers en braille, système de mise à l'eau avec un fauteuil adapté, cabine surdimensionnée, mains courantes apposées sur les murs...). Très peu de sites disposent du label Tourisme et Handicap pour les quatre types de handicap (moteur, mental, auditif et visuel) en Meurthe-et-Moselle. L'Aquapôle répond aux attentes de tous les utilisateurs (grand public, scolaires, associations) quel que soit leur âge, leur niveau de pratique ou leur handicap. De nombreuses activités sont pratiquées : natation, aquagym, aquabike, jardin aquatique pour les enfants....



L'aquapôle du Jarnisy est inauguré officiellement le 27 juin 2009 par Jacky Zanardo, Maire de Jarny et Président de la Communauté de Communes du Jarnisy.



L'aquapôle aujourd'hui

Rencontre avec Alain Laconi

Alain Laconi a travaillé avec les enfants à partir de 1976. Il a été éducateur sportif (ETAPS) à la Ville de Jarny de 1976 à 2012 : retour sur ses initiatives et son parcours !

Votre nom a longtemps été associé à la piscine de Jarny, vous y avez travaillé quelques années...

Oui, de 1976 à 1996, j'ai vu passer pas mal de monde ! On était trois maîtres-nageurs (dont mon père) et on fonctionnait avec un programme pédagogique bien précis, issu des circulaires de l'Education Nationale (EN), pour toutes les écoles (soit 44 groupes scolaires de Thiaucourt à Boulogny en passant par la circonscription de Briey 1 et 2), jusqu'à la création des piscines de Jœuf et Briey. Nous avions alors en permanence, du lundi au samedi matin, 60 gamins toutes les 50 minutes. On accueillait entre 1 600 à 1 800 scolaires du primaire par semaine : en commençant par la maternelle à 2 ans jusqu'en CM2. Les enfants avaient 24 séances par an. À cette époque, on avait donc un potentiel pour réellement travailler le savoir-nager (acquis en CP, CE1), les techniques de nage, water-polo, plongeurs et nages synchro (du CE2 au CM2). On organisait aussi des rencontres de water-polo en fin d'année scolaire. Au final, cela donnait des gamins à l'aise et bien dans leur peau.

Après le temps imparti aux écoles primaires, nous avions aussi entre 200 et 300 élèves des collèges, lycée et lycée professionnel.

Qu'avez-vous fait après ces "années piscine" ?

À la fermeture de la piscine en 1996, j'ai dû mettre en place un projet pédagogique que j'ai proposé à l'Inspecteur d'Académie de Nancy et à l'Inspection

Départementale de l'Education Nationale. Le projet a été accepté et j'ai obtenu un agrément de l'EN pour démarrer les APS avec les enfants du CP au CM2, en collaboration avec les équipes pédagogiques des écoles primaires de Jarny.

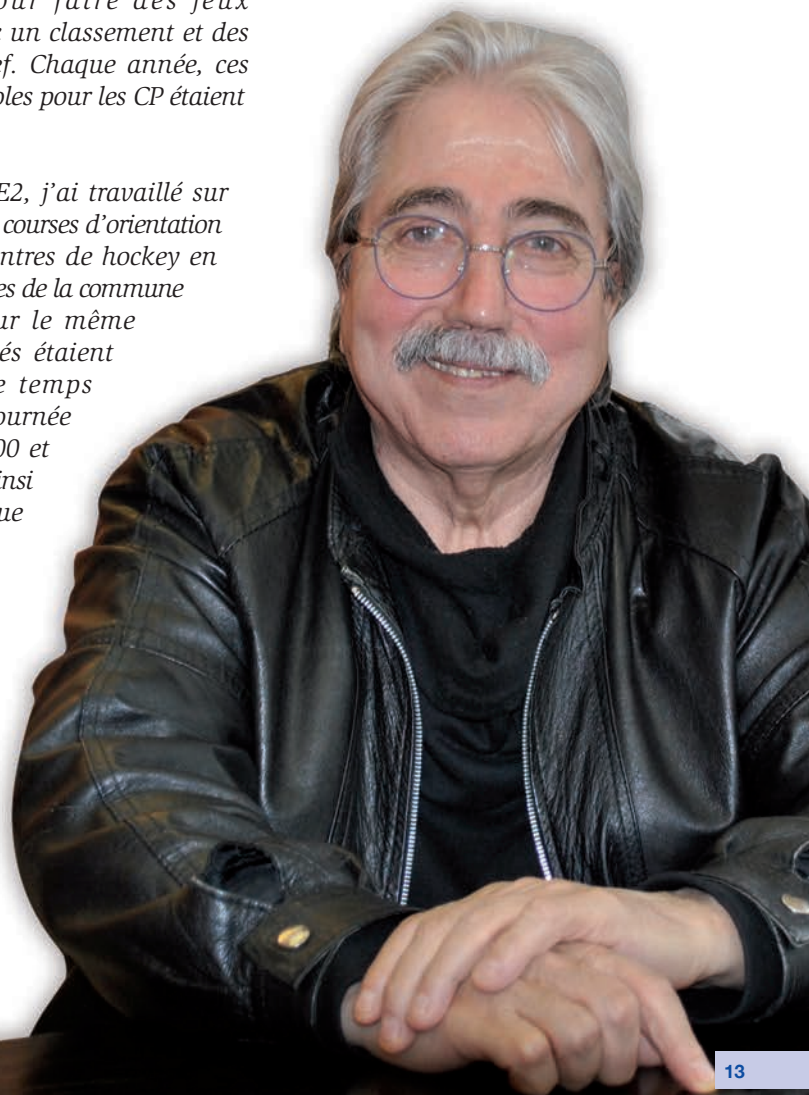
Concrètement, j'intervenais 27 heures par semaine dans toutes les écoles de Jarny. Je dispensais une heure d'APS par semaine et par classe, en plein air ou en salle. Je mettais en place ma séance en lien avec l'institutrice ou l'instituteur de la classe. Après des années d'air chloré, je respirais enfin l'air frais !

Quel genre de projets avez-vous mis en place ?

Je fonctionnais avec des objectifs pédagogiques bien précis. J'ai par exemple organisé un rassemblement de tous les CP de Jarny pour faire des jeux d'opposition, avec un classement et des médailles à la clef. Chaque année, ces rencontres inter-écoles pour les CP étaient très conviviales.

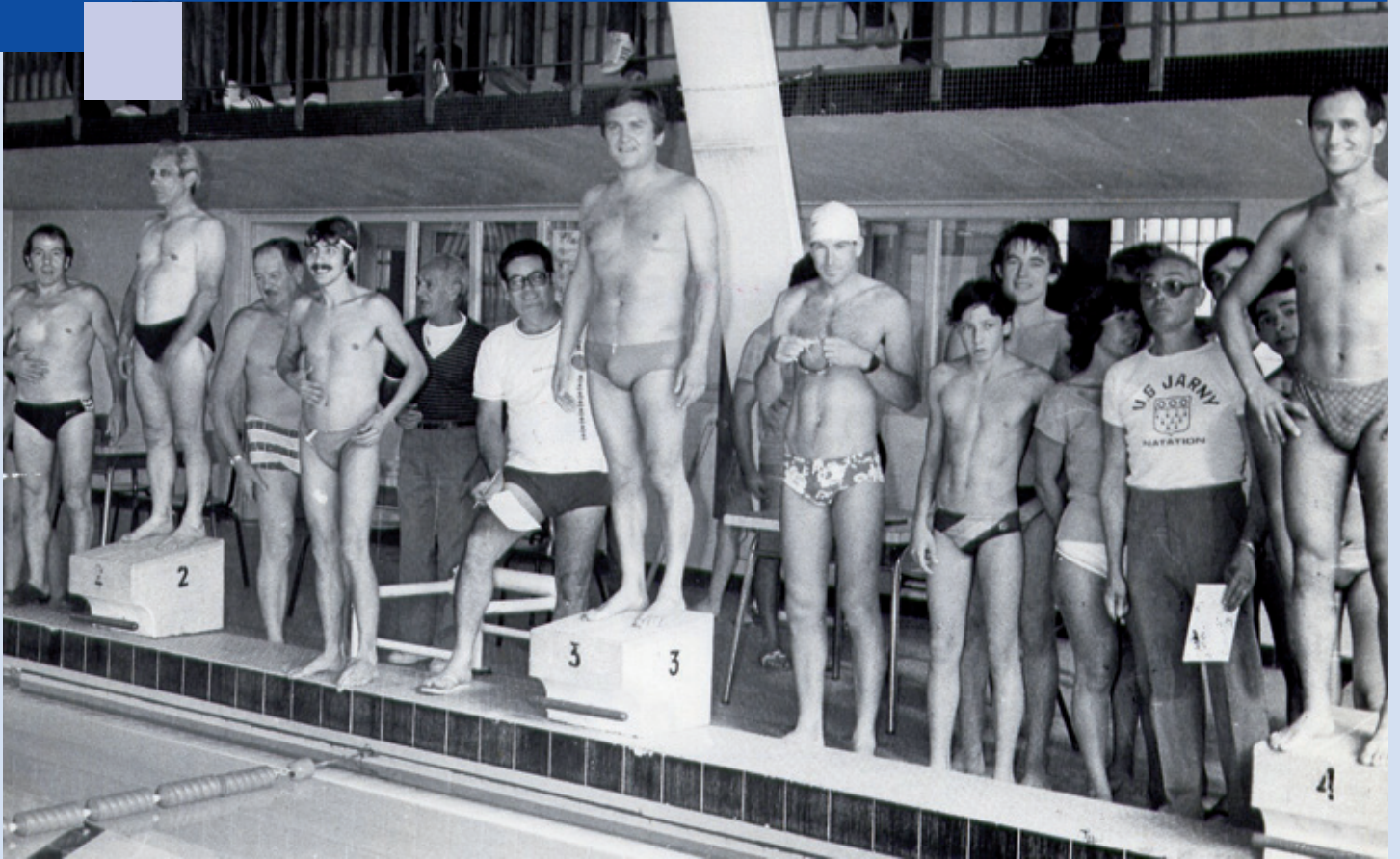
Pour les CE1 et CE2, j'ai travaillé sur les sports collectifs : courses d'orientation à Moncel et rencontres de hockey en salle. Toutes les écoles de la commune fonctionnaient sur le même mode. Ces activités étaient inscrites dans le temps scolaire sur une journée complète. Entre 100 et 120 élèves étaient ainsi réunis pour chaque activité.

Des tournois de badminton avec les CM1-CM2 étaient également programmés à la fin de l'année, de même qu'une opération "smatchy", tournoi de volley en collaboration avec l'USJ Volley. On a découvert à cette occasion des joueurs de qualité qui évoluent maintenant dans de très bons clubs. Le tournoi se déroulait sur une ou deux journées et s'achevait par une remise de médailles et de coupes. Sur deux ou trois jours, on organisait des olympiades avec un nombre d'activités inimaginables sur le terrain de foot et les salles de sport. Tous les groupes scolaires de la circonscription étaient invités.



Alain Laconi

De 1971 à 1976 : Maître Auxiliaire en EPS (Lycée et Collèges) Fonction publique d'Etat, avant d'intégrer la Fonction publique territoriale, Ville de Jarny, en 1976. Ancien Maître-Nageur Sauveteur et Chef de bassin : Educateur des APS (Activités Physiques et Sportives) ETAPS : Aquatique (Piscine de Jarny), puis Educateur des APS ETAPS : Terrien à la Ville de Jarny (Ecoles Primaires de Jarny).



Départ du premier 24h de natation en 1982

Outre ces sports collectifs, qu'avez-vous expérimenté avec les sports individuels ?

J'ai institué une course longue pour tester les gamins au niveau cardiologique.

Avec les CP, c'était surtout ludique. Je leur montrais comment prendre leurs pulsations cou - cœur. Je leur expliquais que leurs battements cardiaques pendant la course, ne devaient jamais être 20 % à 30 % supérieurs à ceux du temps de repos. Je voulais sensibiliser les gamins à ce sujet. Ils prenaient eux-mêmes leurs

pulsations avant et après la course. Ils apprenaient ainsi à se connaître et à bien écouter leur corps.

Les CE1-CE2-CM1-CM2 faisaient la même chose avec des temps différents (10, 15 et 20 minutes) mais toujours avec l'idée de ne pas dépasser leurs rythmes cardiaques.

Tous recevaient un diplôme de course longue.

Selon vous, le sport favorise-t-il l'épanouissement des élèves ?

Oui, à l'école comme en dehors, les activités physiques et sportives contribuent à l'épanouissement des élèves. Par son impact sur la concentration, la confiance en soi et la motivation à l'école, le sport est un facteur de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.



Les olympiades 2007

La création de l'Union Sportive du Jarnisy

La séance du 11 juin 1953 est capitale car le maire, Monsieur Amiel, explique que l'Entente Sportive des Cheminots et Mineurs de Jarny et Droitaumont et le Football club de Jarny fusionnent en une société unique : "l'Union Sportive du Jarnisy (U.S.J.)".

Le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle pour le démarrage de ce nouveau club.

Néanmoins on trouve encore l'Entente cycliste du Jarnisy (en 1953) et le Ping-pong club de Droitaumont (en 1954).

L'histoire de l'Union Sportive du Jarnisy

L'Union Sportive du Jarnisy, créée en 1953, est issue de fusions successives de plusieurs sociétés sportives qui fonctionnaient dans la première moitié du XX^e siècle.

Il existe peu ou pas de documents sur les activités sportives à Jarny, dans le premier quart du XX^e siècle. Cependant, on peut supposer qu'elles suivent l'évolution du mouvement sportif en France à cette époque.

Dès la fin du XIX^e siècle, les politiques vont utiliser le sport afin de fédérer nos concitoyens pour préparer "la revanche" après la défaite de 1870. Il faut régénérer le patriotisme, donner aux jeunes gens des corps d'athlètes, une volonté de vainqueur.

La Ligue des Patriotes, fondée en 1882, avec l'appui de Léon Gambetta, Victor Hugo, Paul Déroulède, a pour but de développer l'esprit civique et de préparer les jeunes à la défense de la Patrie par la gymnastique et l'éducation physique.

On retrouve dans les statuts des premières sociétés sportives jarnysiennes cette volonté : "L'association a pour but la pratique de l'éducation physique sous toutes ses formes (y compris la préparation militaire)..., de préparer au pays des hommes robustes et de créer entre ses membres des liens d'amitié et de camaraderie".

À cette même époque, les lois de 1881-1882 rendent l'école publique, laïque et obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans, retirant à l'Eglise une part prépondérante sur l'éducation de la jeunesse.

De ce fait, deux courants de pensées vont se concurrencer pour développer des structures sportives et garder la main mise sur la jeunesse : l'une, la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronnages de France, fédération sous aubédience catholique, animée par les prêtres des paroisses ; l'autre, La Ligue de l'Enseignement, liée à la Franc-Maçonnerie,



24h de Natation octobre 1986

animée par des institutrices.

Un troisième acteur intervient également dès le début du XX^e siècle. Ce sont les industriels (localement : Groupe Schneider pour la mine de Droitaumont, Compagnie de l'Est) qui développent le paternalisme pour garder la main sur leurs employés.

À Jarny, selon un article paru dans une revue, sous la rubrique Souvenirs, la première société sportive aurait été créée par Monsieur Gillet. Elle porte le nom de Union Sportive du Jarnisy. On y pratique la gymnastique, mais aussi l'aéromodélisme. En 1925, Monsieur Marcel Rouy, concessionnaire Citroën, en prend la direction.

Les joueurs avaient contribué, ainsi que les membres du comité, à l'aménagement du terrain qui, à cette époque, se trouvait

derrière le square Toussaint, à l'endroit appelé maintenant "la carrière" (aujourd'hui emplacement de l'école Langevin- Wallon).

Les basketteurs jouaient sur un terrain en terre battue, érigé dans la cour du garage Rouy, actuelle cour des bus "Prêt à Partir". Il n'était d'ailleurs pas rare que la saison de basket terminée, certains éléments pratiquent une autre discipline, toujours sous les couleurs de l'USJ bien entendu, telle l'athlétisme ou la gymnastique. À cette époque, la seule distraction était le sport. On y consacrait ses loisirs pour l'entraînement et ses dimanches pour les rencontres officielles. Cette société fonctionnera sans problèmes majeurs jusqu'en 1936. Elle sera dissoute en 1939.

S'y adjoindront une section boxe, une fanfare et une harmonie. Les boxeurs se



Équipe féminine de basket 1947-52



Fête omnisports organisée par l'USJ et la Municipalité



Cyclistes en 1954

retrouvaient dans la salle de cinéma Vox, aujourd'hui "café de Bretagne".

Les gymnastes, la fanfare et l'harmonie répétaient dans la salle des fêtes, occupée aujourd'hui par l'Espace Gérard Philipe.

Dans les années 30, la population de Jarny s'accroît suite au développement des mines, de la SNCF, de la SOLOTRAFER (Société Lorraine de Travaux Ferroviaires), de la Brasserie de Jarny, de la population scolaire et des moins de 20 ans également.

En 1933, Jean Aug, instituteur au groupe scolaire situé derrière la mairie, avec l'appui du maire de l'époque Charles Génot, crée l'Amicale Laïque des élèves et anciens élèves du Groupe Alfred Mézières.

On y pratique le basket sur un terrain situé derrière le groupe scolaire, la gymnastique dans la salle de sport (aujourd'hui occupée par la pétanque) et l'athlétisme sur la piste du terrain de foot municipal (actuel stade synthétique Charles Génot).

Les effectifs de l'Amicale Laïque atteindront 235 licenciés (garçons et filles), dont 115 adultes et 120 pupilles.

À cette époque, des fêtes du sport sont organisées chaque année.

Deux autres sociétés sportives vont se créer en 1936 et 1937. En effet, avec l'arrivée de la semaine de 40 heures et des congés payés, la pratique du sport se développe. En 1936, Charles Lebras, cheminot, crée l'Entente cycliste de Jarny. Le 26 mars 1937 naît l'Association des Mineurs de Droitaumont. Elle regroupe des mineurs et apprentis mineurs de la mine. Ils évoluent sur le terrain du Bois du Four, propriété de la mine de Droitaumont.

La création des centres d'apprentissage dans les mines, en 1943, renforcera l'activité sportive du Jarnisy.

Quant aux mineurs de la mine de Jarny, située à la sortie de Jarny, route de Metz, issus du centre d'apprentissage de la mine de Giraumont, ils alimenteront l'équipe de foot de Giraumont qui fera parler d'elle au plan national.

En septembre 1939, la mobilisation lors du déclenchement de la guerre 39-45 perturbe la vie sportive. Monsieur Aug est rappelé comme cadre militaire, l'Amicale laïque disparaît. La même année, l'USJ de Monsieur Marcel Rouy est dissoute.

Cependant, les jeunes sportifs jarnysiens,

presqu'en secret, se retrouvent dans la cour de la salle paroissiale autour d'un panneau de basket ou devant une cage de foot. Ces regroupements de jeunes gens ne sont pas vus d'un bon œil par l'occupant, aussi faut-il trouver une structure officielle qui puisse justifier ces réunions sportives. 3 projets vont se concrétiser dans l'année suivante :

- Les footballeurs, sous l'impulsion des deux frères Gino et Hugo Gnemmi, créent le FCJ (Football Club de Jarny) en 1940.
- Les jeunes qui fréquentent la salle paroissiale demandent l'aide de l'Abbé Vouaux. Une association paroissiale, l'Entente Fraternelle avait été créée le 25 octobre 1935, sous l'égide des patronnages de France et de l'Union Drouot. Cette association recevait des enfants et des adolescents dans la salle paroissiale pour y jouer, faire du théâtre. Il suffit de faire un avenant aux statuts pour y ajouter une section sportive, ce qui est fait en 1941. Georges Mathis, Mario Marini, Aloïs Vetch animent les entraînements. La boxe se pratique dans les caves de l'ancienne brasserie, rue du Point du jour, dont le directeur était Monsieur Martin.
- Parallèlement, le 30 novembre 1940, le chef de dépôt de la gare de Conflans-Jarny demande à sa hiérarchie l'autorisation de créer une Association sportive des cheminots de Conflans ayant pour but la pratique des sports dont le basket, l'athlétisme et le football. Le bureau des sports du service social de la région Est donne son accord et le 4 janvier 1941, une déclaration de la création de l'ASCC est déposée à la sous-préfecture. Mais les vicissitudes de la guerre (feldkommandatur, direction départementale de l'Education Générale et aux Sports) n'autorisent pas la création d'une nouvelle association. Aussi, il est conseillé aux cheminots de fonctionner comme une section locale de l'Association Sportive de la SNCF. Le 1^{er} avril 1941, Monsieur Alfred Destaing est élu président du comité de la Section.

Basket et athlétisme se pratiquent sur le terrain du Centre d'Apprentissage des Cheminots de la Compagnie de l'Est, créé en 1923 rue Victor Hugo, le foot sur le terrain municipal.

Ces associations vont fusionner pour donner naissance à l'actuelle Union Sportive du Jarnisy.

1^{ère} fusion

Le 3 janvier 1943, Monsieur Destaing, président de l'Association Sportive des

Cheminots de L'Est section de Conflans, demande à la direction régionale SNCF, l'autorisation de fusionner avec l'Association Entente Fraternelle du Jarnisy.

Par courrier du 26 janvier, la direction régionale donne les conditions d'existence de la nouvelle société :

- 1 - Affiliation aux grandes fédérations et à la F.G.S.P.F.
- 2 - Adoption de statuts types du commissariat aux sports

3 - Bureau constitué à moitié de cheminots, moitié d'anciens membre du patronnage. À titre d'exemple à Conflans, Monsieur Barloy (maire), président ; Messieurs le Curé et Destaing (chef de dépôt à Conflans), vices-présidents. Par ce même courrier, un poste de secrétaire et directeur sportif est offert à Monsieur Mathis.

Le 23 février, la fusion est réalisée sous le nom de Association Fraternelle & Cheminots du Jarnisy.



Équipe masculine de basket en 1950



Match de football en 1958



Équipe de basket handisport

À la fin de la guerre, les cadres sont rentrés. Le 7 juin 1945, lors d'une assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau est réélu. 5 sections sont formées : Athlétisme, Basket, Football, Boxe et Section féminine. En novembre 1945, il est demandé à l'A.S.F.C.J. de déposer ses statuts à la sous-préfecture pour agrément, sa création étant antérieure à 1940.

Cet agrément sera donné le 16 février 1946, sous le n°AF 91 963. L'association est affiliée aux fédérations françaises de football, rugby, natation, tir, athlétisme, escrime, ping-pong, basket, boxe, ainsi qu'à l'Union sportive des cheminots français et la Fédération gymnastique et sportive des patronnages de France.

2° fusion

En 1947, la Ligue Lorraine de Football constate qu'il y a 3 clubs de foot à Jarny : le FCJ, l'ASFCJ et l'ASMD et un seul terrain homologué. Celui-ci ne pouvant recevoir les 3 clubs dans les journées de championnat, il faut que l'un d'eux se désiste. Mineurs et Cheminots décident de fusionner.

Le 30 juillet 1947 naît l'Entente Fraternelle Cheminots Mineurs Jarny Droitaumont dont le siège social est à Jarny, Rue Pierre Sénard, centre social SNCF. Statuts, bureau de l'ASFCJ sont reconduits. S'ajoute au comité directeur Monsieur Louis Déola, moniteur d'éducation physique à la mine de Droitaumont.

Clause également reconduite, depuis l'origine de l'AS Cheminots : le nombre des membres non agents SNCF en activité ou retraités de la SNCF ou n'appartenant pas à la famille d'un agent ne devra pas dépasser 20 %.

3° fusion

Ce sont ces mêmes statuts qui seront repris 6 ans plus tard, lors de la création de l'Union Sportive du Jarnisy, lorsque le FCJ rejoindra l'EFMJD. Celle-ci sera effective le 17 juin 1953, lors d'une assemblée générale constitutive tenue à la salle de la brasserie Concordia en présence de Monsieur Amiel, maire de Jarny.

La composition du premier Comité directeur nous donne une image du tissu économique de Jarny dans les années 1950.

Le président général, Pierre Midot, est directeur à la SOLOTRAFER.

Les vices-présidents sont Philippe Vivien, docteur en médecine ; Guy Lemaire, chirurgien dentiste ; Louis Jacques, commerçant en ameublement ; Jean Forray, chef de dépôt SNCF.

Le secrétaire général est André Montheillet, commerçant ; son adjoint, Charles Lebras, employé SNCF ; le Trésorier Général, Mario Marini, comptable à la SOLOTRAFER ; son adjoint, René Sacilloto, transporteur ; sont adjoints au comité

4 conseillers techniques : Messieurs Sinaeghel, Legay, Jeandel et Mathis.

Les statuts sont enregistrés à la sous-préfecture le 7 juillet 1953. Ils mentionnent que l'USJ est affiliée aux fédérations de Football, Basket, Athlétisme, Boxe et Cyclisme et à l'Union Sportive des Cheminots Français.

Le nouveau club compte donc 5 sections ayant chacune son comité.

Celui du Football, provisoire, présidé par Monsieur Kappes, chef d'exploitation à la mine de Droitaumont, est composé en majorité de mineurs.

La section Basket, à coloration cheminote, est dirigée par André Maurice, agent SNCF.

En ce qui concerne les sections Athlétisme, Boxe et Cyclisme, celles-ci termineront la saison avec les comités en place.

Comment fonctionne l'USJ pendant les premières années ?

Il est assez simple de le savoir en consultant le registre des compte-rendus des comités directeurs, dont les réunions ont lieu le 2^e mercredi de chaque mois. Le comité, composé de 21 membres, gère les finances du club. Chaque section gère les siennes et verse 5% de ses recettes brutes à la caisse centrale. Les sections ne peuvent engager de fonds qu'autant elles auront reçu les crédits nécessaires du comité directeur. Pour l'étude de cette répartition, les présidents et trésoriers de chaque section présentent leur budget. Une sous-commission est constituée afin de vérifier la comptabilité de chacune des sections.

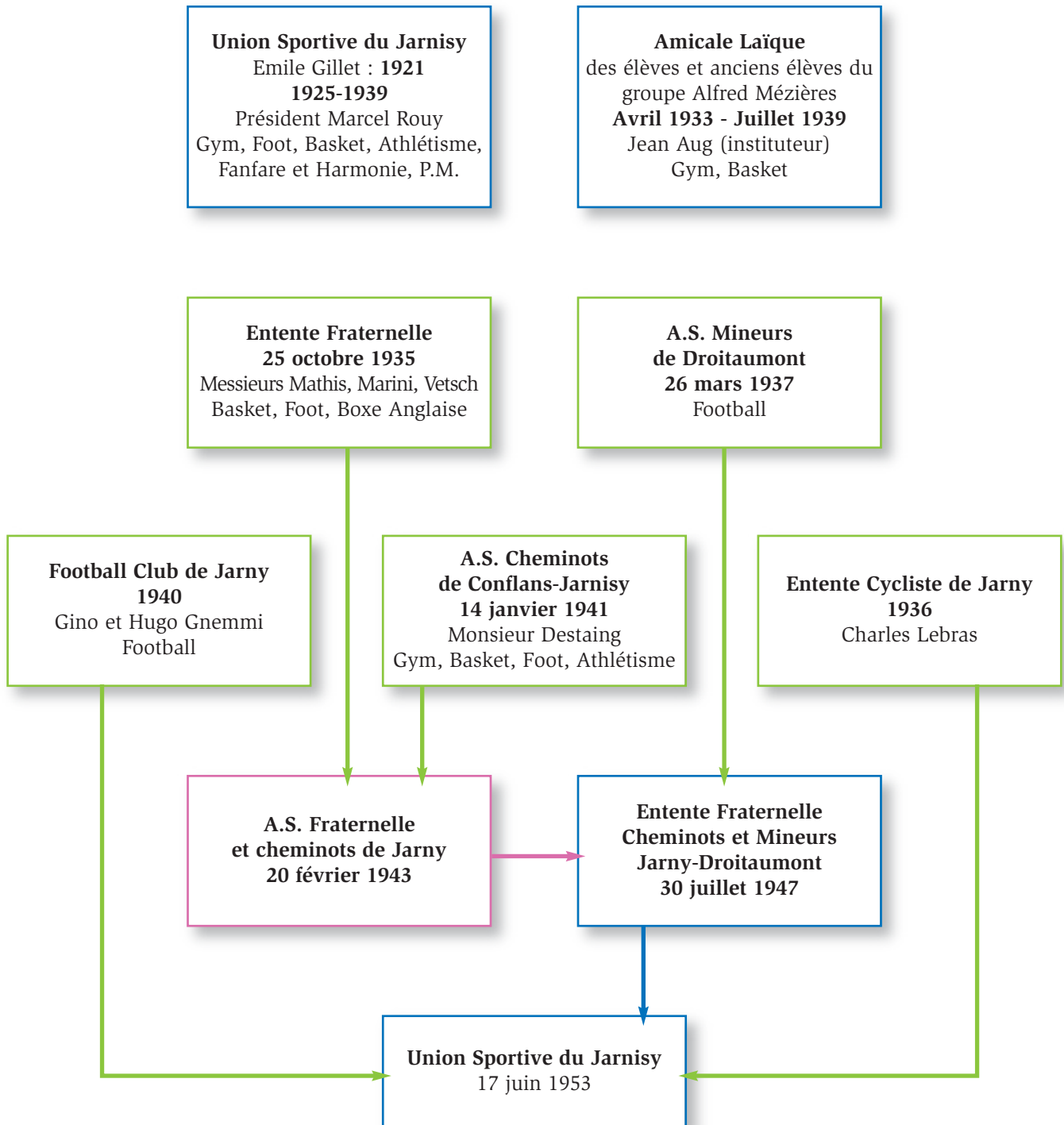
L'USJ a pris son envol

En 1985, quand Hubert Libotte en prendra la direction, l'USJ sera composée de 12 sections.

On en compte aujourd'hui 20 : Aïkido, Athlétisme, Badminton, Basket, Boxe Française, Cyclisme, Cyclotourisme, Escalade, Football, Gymnastique, Handisport, Judo, Natation, Pêche compétition, Pétanque, Randonnée Pédestre, Sport Boules (lyonnaise), Tennis, Tennis de Table, Volley-ball.

En 2016, après une remise à jour des statuts, Jean-Marie Jamin est élu Président de l'USJ.

L'organigramme de l'USJ



Rencontre avec Jean-Marie Jamin, président actuel de l'USJ, ancien instituteur et directeur d'école de Jarny

L'Union Sportive du Jarnisy (USJ) existe depuis 1953. Une longue et belle histoire du sport à Jarny à laquelle Jean-Marie Jamin a beaucoup contribué : ancien instituteur et directeur d'école de Jarny et président du club de Volley pendant vingt ans, il est depuis 2016 l'actuel président de l'Union Sportive du Jarnisy. Il évoque avec nous les origines de l'association mais aussi son présent et les enjeux auxquels elle est confrontée.

L'USJ de 1953 a-t-elle beaucoup de choses en commun avec celle de 2019 ?

En 1953, elle comportait cinq sections et était affiliée aux fédérations de Football, Basket, Athlétisme, Boxe, Cyclisme et à l'Union Sportive des Cheminots. Aujourd'hui, elle est forte de 20 sections et de 1 840 licenciés... mais les fondements restent inchangés.

Au quotidien, ce sont 370 bénévoles qui perpétuent cette dynamique du sport à Jarny. Notre périmètre géographique se distribue ainsi : sur les 1 840 adhérents, il y a 740 Jarnysiens soit 42 % des effectifs et le reste vient des communes alentour, voire parfois de plus loin (Metz, Sainte-Marie-aux-Chênes...).

Tout groupe sportif peut-il demander à faire partie de l'USJ ?

Chaque section sportive doit être affiliée à une fédération française de son sport pour faire partie de l'USJ. Ensuite, elle peut adhérer à l'USJ qui est un club omnisports : chaque section y est autonome, mais sous l'égide d'un comité directeur composé de tous les présidents de section et de 5 personnes élues.

On s'est mis d'accord avec la municipalité, il y a une dizaine d'années, pour se donner des critères concernant l'attribution des subventions aux sections : nombre de licenciés, ceux de moins de 18 ans, activités menées par la section (nombre d'équipes engagées dans un championnat), prise en compte de certains frais et la capacité de la section à se financer elle-même...

La commune fixe ensuite pour chaque section le montant de la subvention versée à l'USJ et ensuite on la redistribue. C'est un avantage dans le cas où une section est en grande difficulté, car elle est sûre d'obtenir l'année suivante au moins 50 % de la subvention, ce qui lui donne la possibilité de rebondir. On est plus fort uni qu'isolé.

A quoi sert le comité de l'USJ ?

Le rôle du comité est de faire en sorte qu'il y ait un lien entre toutes les sections sportives et d'avoir des communications unifiées avec la mairie. Pour ce faire, nous nous réunissons régulièrement, une fois par trimestre.

C'est à ce moment-là que le comité peut décider de donner un coup de main à une section en difficulté.

Quelle est la part de liberté de chaque section de l'USJ ?

Chacune a une totale autonomie sportive, organisationnelle et financière même si toutes doivent présenter leurs comptes annuels au comité ainsi qu'un rapport d'activité lors de l'assemblée générale de l'USJ.

Faire partie de l'USJ permet-il de mutualiser les forces ?

C'est une sécurité d'être ensemble. On mutualise les risques, les compétences et les connaissances, ce qui permet de gérer l'organisation plus facilement ; par exemple, la gestion des salles.

Quand on se connaît, on communique mieux et plus rapidement. En règle générale, les problèmes se résolvent plus facilement car on fait partie de la même entité. L'union fait la force.



Avec vos 20 sections sportives, vous touchez de nombreux Jarnysiens au quotidien...

Absolument, surtout que nous avons de nombreux projets en lien avec les scolaires (écoles et collèges) ; par exemple, le cyclotourisme, la pétanque, le volley, le foot (classe sportive foot du Collège Aragon) ou handisport qui intervient dans les écoles pour sensibiliser les élèves aux questions du handicap.

Quelles sont les perspectives de l'USJ ?

La conjoncture est difficile pour tout le monde associatif. On retrouve donc les mêmes problèmes dans toutes les sections, notamment le manque d'éducateurs.

Les fédérations demandent aujourd'hui des éducateurs formés avec des diplômes fédéraux. Ces diplômes étant souvent payants et les associations n'ayant pas les revenus nécessaires pour salarier des entraîneurs, cela créé des blocages.

Surtout que nous sommes dans un contexte où nous essayons de limiter le coût de la licence pour qu'elle reste abordable (coût moyen annuel 87,95 €, de 28 à 170 € en fonction des sports).

Vous fonctionnez beaucoup grâce au bénévolat...

Oui, mais là aussi, nous rencontrons des problèmes. Quand une génération de bénévoles quitte par ancienneté, on a du mal à retrouver des quadragénaires et quinquagénaires qui veuillent s'investir dans la durée. On se heurte aussi à une tendance du sport loisirs au détriment du sport de compétition. Il n'y a plus le même engagement. Je trouve que c'est dommage.

Mais nous devons faire face à tous ces changements de société et nous adapter.

Et sur le plan financier ?

Là aussi, je ne vous apprendrai rien en disant que c'est de plus en plus compliqué. Car si nous avons la chance d'avoir une municipalité qui n'a jamais baissé ses subventions depuis des années, il y a par contre des subventions autres que

celles de la commune qui deviennent de plus en plus difficiles à obtenir. Les dossiers sont longs à monter et il faut trouver le créneau qui va être subventionné : le milieu rural, les quartiers, le sport féminin...

Sur le plan national le Centre National pour le Développement du Sport va disparaître, y aura-t-il un impact sur l'USJ ?

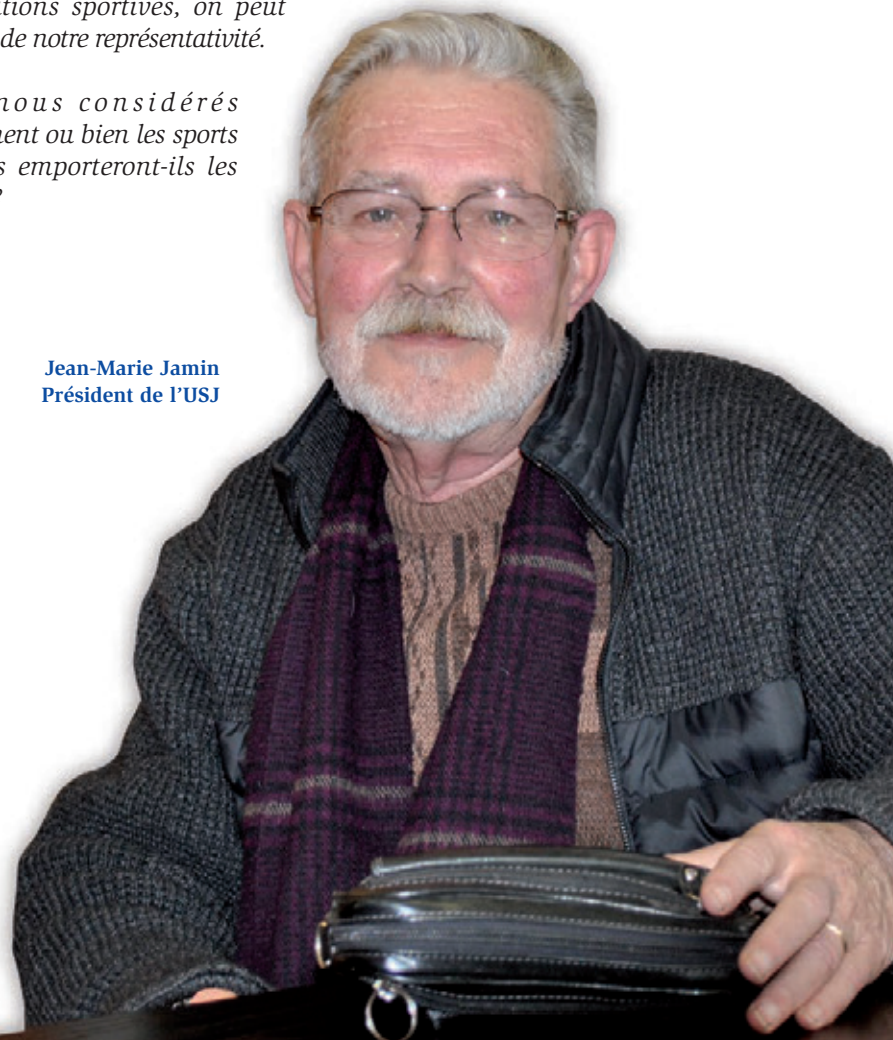
On peut le craindre en effet car cet organisme, qui permettait d'obtenir des subventions en passant par les comités olympiques et sportifs, va être remplacé par une agence chargée de distribuer ces subventions.

Comme une grosse partie de ces subventions sera aspirée par les Jeux Olympiques de Paris 2024 et que la distribution ne se fera pas par le biais des fédérations sportives, on peut s'inquiéter de notre représentativité.

Serons-nous considérés équitablement ou bien les sports dominants emporteront-ils les décisions ?



Jean-Marie Jamin
Président de l'USJ



Le sport à Jarny aujourd'hui



Jarny est une ville où les activités sportives occupent une place privilégiée. Sur la centaine d'associations que compte la commune, plus du quart relève du sport, ce qui représente environ 1 800 licenciés.

Cette vitalité est due à l'implication du monde associatif ainsi qu'à l'engagement de la Ville dont l'objectif est de renforcer l'accessibilité au sport pour qu'il puisse être pratiqué par tous et permettre à chacun de s'y épanouir.

Ainsi, depuis 2001, son action en faveur du sport s'articule autour de 3 axes :

- assurer les travaux d'entretien et de modernisation des équipements sportifs qui constituent des éléments fédérateurs de la vie associative et sportive,
- créer de nouvelles structures sportives,
- fournir les moyens humains, techniques et financiers nécessaires au bon fonctionnement des équipements sportifs et de la vie associative afin de répondre aux besoins des utilisateurs.

Des travaux d'entretien d'envergure : plus de 370 000 € dans les gymnases, 340 000 € pour les vestiaires du stade Génot...

Ce volontarisme s'est concrétisé par de nombreux travaux dans les bâtiments sportifs : modernisation des gymnases Maurice Baquet (toiture, chauffage, éclairage, remplacement des baies vitrées, des menuiseries et des paniers de basket, mise en peinture) et Auguste Delaune (toiture, chauffage, réfection du sol, du grillage et de la toiture du club house), rénovation des vestiaires du stade Génot, requalification des locaux de la section pétanque, changement de la toiture et de l'éclairage de la salle René Rousseau, remise en peinture des vestiaires du stade Gnemmi etc.

Des investissements dans de nouvelles infrastructures : 822 000 € au stade Génot (pelouse synthétique, club house), 170 000 € pour de nouveaux terrains de tennis...

De nouveaux équipements ont également été créés comme la pelouse synthétique au stade Génot, une piste d'athlétisme et un sautoir au stade Gnemmi, un skate-park et des city-stades, des tribunes amovibles au stade Génot ainsi qu'un tout nouveau club-house, aménagement de nouveaux terrains de tennis couverts (sol, éclairage et parking), sans oublier l'aquapôle soit un investissement intercommunal de 7,8 millions d'euros.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité des équipements sportifs. Les stades Gnemmi et Génot ainsi que les gymnases Delaune et Baquet ont bénéficié d'aménagements pour mettre aux normes d'accessibilité le stationnement, les cheminements extérieurs, les entrées des sites ainsi que les sanitaires. De plus, une douche pour personne handicapée a été créée à la salle Auguste Delaune dont le portail d'entrée a également été motorisé. Une rampe d'accès au city-stade a été aménagée. Enfin, le nouveau club house du stade Génot répond aux normes pour personnes à mobilité réduite.



1,5 millions d'euros de subventions aux associations sportives

Pour soutenir la dynamique sportive de la commune, les aides aux clubs sportifs ont été rétablies en 2001 et augmenté. Elles atteignent, en moyenne, 85 000 € par an soit environ 1,5 millions d'euros de subventions au total.

Ce soutien financier est complété par d'importants moyens humains et logistiques. Des responsables de stades et de gymnases ont été désignés et la présence municipale sur les sites est accrue grâce à l'installation de gardiens dans les bâtiments. La Ville met gracieusement à disposition un mini-bus pour les déplacements des clubs sportifs ainsi que ses équipements et du matériel pour leurs manifestations sportives. Elle soutient la création et œuvre au fonctionnement de nouvelles sections au sein de l'Union Sportive du Jarnisy comme l'escalade et la boxe savate.

Des partenariats fructueux

De nombreux partenariats ont été construits avec le milieu scolaire et les fédérations sportives qui ont notamment permis l'ouverture de classes sportives (foot et volley). Ceux-ci ont également abouti à l'élaboration d'une charte des sports (en 2004) et d'un Projet Sportif entre la Ville de Jarny et les représentants des utilisateurs des équipements sportifs communaux (en 2010). La commission sport a été élargie à tous les intervenants dans le domaine sportif (associations, écoles...).

Ces partenariats ont facilité l'organisation de nombreux événements sportifs, parfois d'envergure comme l'arrivée d'une étape du Tour de Lorraine cycliste à Jarny en mai 2010. La Ville a organisé durant trois années "Jarny Beach", une manifestation sportive et citoyenne gratuite. En 2014, une coupe du monde des city-stades a été proposée aux jeunes, conjointement avec les communes de Briey, Homécourt et Joeuf. La Ville a soutenu de nombreuses initiations sportives (pétanque, volley, basket...). Enfin, elle organise depuis 2018 "Osez le sport à Jarny", une journée de découverte des pratiques sportives en partenariat avec les associations locales.

Ainsi, la Ville fait honneur à son passé sportif en investissant constamment dans ses équipements et en apportant un soutien financier et matériel aux clubs sportifs de Jarny. Elle fait vivre au quotidien le sport qui est un puissant vecteur d'éducation, de citoyenneté, de cohésion et de lien social.



Cette brochure a été réalisée sur la base du remarquable travail d'un groupe de passionnés sur l'histoire jarnysienne comprenant Pierre Gossot, Nicole et Daniel Bourlier, Francine Clause, Huguette Max, Michel Pillot, Georges Rousseau (décédé) ainsi que sur l'imposant travail d'un autre groupe de passionnés, effectué sur l'histoire de l'Union Sportive du Jarnisy en décembre 2008 à l'occasion de la manifestation "Un siècle de sport à Jarny". Merci à eux.

Jarny Patrimoine n° 13 - Supplément Jarny Mag - juin 2019

Directeur de la publication : Jacky Zanardo

Suivi de réalisation : service Communication/Culture/Vie citoyenne

Crédit photos : Ville de Jarny, Alain Baudet

Conception : anagram Nancy

Impression : Digit'Offset Marly

800 exemplaires sur papier recyclé